REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricole du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole;

Vu l'arrêté du 10 juin 1991 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricole ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 10 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'agriculture ;

Arrête

Article 1

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricoles est fixée ainsi qu'il suit :

A. Représentants de l'administration

Représentants titulaires

- Monsieur Xavier MAIRE, chef du service des ressources humaines (SRH), président ;
- Madame Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du service des ressources humaines (SRH) ;
- Monsieur Laurent BELLEGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Monsieur Guillaume DUCHESNE, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau des dotations et des compétences (DGER) ;
- Mme Laure BATALLA, cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Monsieur Etienne DELMOTTE, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH).

Représentants suppléants

- Madame Rekha BERNARD, adjointe à la cheffe du bureau des dotations et des compétences (DGER) ;
- Madame Aurélie TIGER, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Julie BOURRIOT, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Monsieur Pierre-Henri PAULET, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (SRH) ;

- Madame Nastasia PEDANOU, chargée de mission du bureau de gestion des personnels des personnels contractuels (SRH) ;
- Monsieur Christophe MALGLAIVE, chargé de missions transversales du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi (SRH) ;
- Madame Elodie FORET, chargée de mission du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH).

B. Représentants des organisations syndicales

Représentants titulaires

Monsieur Joël SYLVESTRE	PLPA classe exceptionnelle	FSU-CGT
Monsieur Eric FACCIOLI	PLPA hors classe	FSU-CGT
Monsieur Didier FLEURY	PLPA hors classe	UNSA
Monsieur Etienne LEMAIRE	PLPA hors classe	FO
Madame Angélique BOURDALLE	PLPA classe normale	FSU-CGT
Monsieur Stéphane BARNINI	PLPA classe normale	FSU-CGT
Monsieur Vincent FOUQUE	PLPA classe normale	FSU-CGT

Représentants suppléants

Madame France DARRAS	PLPA classe exceptionnelle	FSU-CGT
Madame Isabelle LEBRETON	PLPA hors classe	FSU-CGT
Madame Elisabeth DONNAY	PLPA hors classe	UNSA
Madame Rachel SEKULA	PLPA hors classe	FO
Monsieur Jean-Gabriel RAPIN	PLPA classe normale	FSU-CGT
Monsieur Jonathan LAPORTE	PLPA classe normale	FSU-CGT
Madame Sarah HADER	PLPA classe normale	FSU-CGT

Article 2

L'arrêté du 6 juillet 2021 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricole du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 17 NOV. 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au Sous-Directeur
de la gestion des carrières et de la rémunération

Guillaume DUCHESNE